

Rey, Jean-Jacques. *Institutions économiques internationales*. Bruxelles, Établissement Émile Bruylant, Coll. « Précis de la Faculté de Droit », Université Libre de Bruxelles, 1988, 232 p.

Roger Dehem

Volume 21, numéro 2, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702683ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702683ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dehem, R. (1990). Compte rendu de [Rey, Jean-Jacques. *Institutions économiques internationales*. Bruxelles, Établissement Émile Bruylant, Coll. « Précis de la Faculté de Droit », Université Libre de Bruxelles, 1988, 232 p.] *Études internationales*, 21(2), 434–435. <https://doi.org/10.7202/702683ar>

Un article de Françoise Odier, Conseiller juridique au Comité central des armateurs de France, qui s'insère dans la rubrique de droit maritime, s'intéresse à l'évolution actuelle de l'approche du pavillon du navire. La raison en est bien sûr l'adoption à Genève, le 7 février 1986, sous les auspices de la CNUCED, de la Convention sur la libre immatriculation des navires.

Dans la rubrique relative aux Organisations internationales, Jean-Pierre Lévy, adjoint du Représentant spécial sur le droit de la mer du Secrétaire Général de l'ONU, rend compte de la cinquième session (comme il l'a fait, dans les n° 1 et 2 d'*Espaces et Ressources Maritimes*, pour les sessions précédentes) de la Commission Préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer. Il analyse les travaux des différentes commissions (la commission plénière et les quatre commissions spéciales), et évoque les négociations intervenues à propos de l'enregistrement des « investisseurs pionniers ».

La rubrique intitulée « droit de la mer et sécurité » permet à André Oraison, Maître de conférences à l'Université de La Réunion, d'étudier le processus de l'implantation militaire américaine à Diego Garcia et ses répercussions dans l'océan Indien. La création (en 1965) du British Ocean Territory et sa militarisation ont amené en effet un certain nombre de controverses.

Dans la rubrique de jurisprudence, la sentence du 15 février 1985 du Tribunal arbitral pour la délimitation de la frontière maritime entre la Guinée et la Guinée-Bissau fait l'objet d'une note rédigée par Arnel Kerrest, assistant à la Faculté de Droit de Brest. La démarche suivie par les arbitres pour effectuer la délimitation est d'abord expliquée, puis l'auteur de la note montre en quoi le principe d'équité a été appliqué.

La Revue se termine par une chronique bibliographique, établie par Joël-Pascal Biays et Philippe Saunier, tous deux enseignants à l'Université de Nice.

Le troisième numéro d'*Espaces et Ressources Maritimes* présente ainsi les qualités qui ont fait le succès des numéros précédents, à savoir la diversité des thèmes abordés et le souci de didactisme. Le numéro 3, bien que moins volumineux que le numéro 2, reste tout aussi intéressant.

Michel BÉLANGER

*UFR de droit public et de science politique
Université de Bordeaux I, France*

REY, Jean-Jacques. *Institutions économiques internationales*. Bruxelles, Établissement Émile Bruylant, Coll. « Précis de la Faculté de Droit, Université Libre de Bruxelles, 1988, 232p.

Dans ce livre à la fois modeste, bien écrit et fort utile, J.J. Rey nous offre le cours sur les institutions économiques internationales qu'il fait à l'Université de Bruxelles. Il s'agit d'une synthèse à but didactique qui introduit l'étudiant au domaine vaste, complexe et en constante évolution du cadre institutionnel des relations économiques internationales.

L'exposé a une dimension historique, juridique et économique. Le fait qu'il embrasse à la fois le commerce international et les relations monétaires est un avantage didactique par rapport aux nombreux autres ouvrages plus spécialisés.

Si, du point de vue de l'étudiant, l'ouvrage est un outil précieux par la façon claire et concise dont la matière est présentée, l'initié ou le spécialiste sera déçu par le manque d'originalité et la superficialité dans les interprétations. Chaque spécialiste sera sans doute fasciné par les exposés

relatifs aux champs complémentaires. Ainsi, le spécialiste en questions monétaires trouvera banal le rappel historique des cinquante dernières années, tandis qu'il trouvera l'analyse du GATT particulièrement utile.

Le chapitre premier intitulé « Naissance et évolution d'un ordre économique international » rappelle quelques jalons de l'intégration internationale, à partir du Zollverein (1833). On y évoque l'OIT (1919), la BRI (1930). Mais c'est surtout à partir de Bretton Woods (1944) et de la Conférence de La Havane (1948) que la dynamique institutionnelle se met en branle. Le Plan Marshall (1947), l'OECE (1948), le GATT (1947) constituent les jalons qui fonderont le cadre institutionnel de l'après-guerre. Le Traité de Paris (1950) et le Traité de Rome (1957), les plus importants pour l'Europe, ne sont toutefois pas mentionnés. Les problèmes des années 1960 et 1970 soit celui des déséquilibres monétaires, des crises de l'énergie et de l'endettement, sont narrés sans être analysés en profondeur.

Le chapitre I approfondit les institutions du commerce international, essentiellement le GATT. Ce chapitre a l'avantage de présenter une analyse juridique sérieuse de l'Accord Général et de son évolution suite aux négociations multilatérales périodiques. Les rôles complémentaires de l'OCDE et du FMI sont également examinés, ainsi d'ailleurs que les formes et les problèmes du protectionnisme récent.

Le chapitre II, sur les institutions des relations monétaires internationales, a sans doute des qualités qu'apprécieront les novices en la matière, alors qu'il ne peut que décevoir les initiés. Tandis que le cadre institutionnel est bien décrit, les forces sous-jacentes qui en ont poussé et bousculé l'évolution ne sont guère évoquées, si ce n'est que superficiellement. Le lecteur n'est pas amené à prendre conscience de la dynamique profonde qui a animé les trans-

formations passées et qui détermineront l'avenir. Les mécanismes de coopération internationale sont présentés de manière plutôt naïve.

Les deux chapitres centraux sur le commerce et la monnaie sont suivis d'un chapitre sur « les institutions du transfert de ressources en faveur du développement », où sont consignées les initiatives institutionnelles multiples qui ont proliféré depuis l'avènement du tiers-monde sur le podium international.

Un chapitre sur les « institutions internationales de l'entreprise » fait l'examen des règles négociées et institutionnalisées en matière de création et d'extension d'entreprises, notamment dans le cadre de l'OCDE et de divers forums de l'ONU.

Dans sa conclusion fort sage, l'auteur évoque finalement l'interaction de la puissance économique et des forces politiques dans l'évolution institutionnelle, et met ainsi le lecteur en garde contre une vue trop idéaliste des choses.

Ce livre se révélera d'une grande utilité comme manuel de référence à la fois simple, objectif et rigoureux pour les économistes, juristes et politicologues intéressés aux institutions internationales.

Roger DEHEM

*Département d'économique
Université Laval, Québec*

AFRIQUE

CLAISSE, Alain et CONAC, Gérard (Études réunies par). *Le grand Maghreb: Données socio-politiques et facteurs d'intégration des États du Maghreb*. Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1988, 367p.